



PV N°5 SAISON 2017-2018

Réunion du 20 février 2018 à 19h au siège du Comité

Présents :

- Fabien CHETAIL, Simon GARNIER, Bernard GOUTAGNY, Michel LAROERE , Michel NAYME , Jacques PERRIN

Assistent :

- Jérôme BESSET, Evelyne COSTHILES, Christine LATIERE, Clément TOCHON

Excusés : Jean-Michel BAZZALI, Jean-Vincent FRERE, Henri BONNEFILLE, Anne PETITJEAN, Ludovic SAGNOL

Absente : Laurie DEVOUASSOUX

Le mot du président

Jacques Perrin s'attriste du décès de Robert BOST et présente toutes ses condoléances à sa famille.

Jacques explique l'homogénéisation des tarifs présentés par Claude CHANTEREAU, Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Claude va envoyer un PowerPoint expliquant plus en détails tout cela.

La FFTT va augmenter de 2€ le prix des licences. Pas d'augmentation prévue par la Ligue.

La situation financière de la FFTT est préoccupante.

Le calendrier régional devait être fait ce samedi 24/02/18. Mais étant donné que le calendrier Fédéral n'a pas été validé, cette réunion est donc reportée au 14 avril.



Trésorier

Michel Nayme propose de mettre en ligne l'état des paiements des clubs afin que ceux-ci sachent ce qu'ils doivent payer. Proposition refusée. C'est délicat d'afficher publiquement les finances d'un club. Une relance auprès de la Ligue sera faite pour avoir plus souvent des grands livres.

La CSG étant calculée sur les licences de l'année n-1, il est décidé d'exonérer les clubs de la Haute-Loire de la CSG cette année.

Critérium Fédéral

Tour 3 :

Suite aux insultes envers la JA lors du 3^{ème} tour Kevin CALLET est exclu de la compétition.

Les clubs de Haute-Loire renforcent le nombre de participants avec 44 inscrits. Il y'avait donc 134 joueurs présents au Chambon pour le Tour 3.

Comparaison avec l'année précédente :

2016/2017	2017/2018
135 inscrits : <ul style="list-style-type: none">- 32 forfaits prévenus- 3 forfaits non prévenus- Soit 35 absents Les catégories : <ul style="list-style-type: none">- Benjamins : 9 inscrits- Minimes : 7 inscrits- Cadets : 16 inscrits- Juniors : 28 inscrits- Séniors : 75 inscrits- Féminines : 8 inscrites	215 inscrits : <ul style="list-style-type: none">- 38 forfaits prévenus- 13 forfaits non prévenus- Soit 51 absents Les catégories : <ul style="list-style-type: none">- Benjamins : 17 inscrits- Minimes : 21 inscrits- Cadets : 30 inscrits- Juniors : 44 inscrits- Séniors : 103 inscrits- Féminines : 18 inscrites



Championnat par équipes

Aucun problème concernant le déroulement des journées. La météo a été favorable, pas de neige les week-ends de compétitions.

Arbitrage

Evelyne présente les clubs qui ne sont pas en règle en nombre de JA. Les clubs ne remplissant pas les obligations de JA seront donc amendés.

Communication :

Validation pour le site.

Actuellement, le Comité paie 50€ / an TTC pour l'hébergement et le nom de domaine pour le site du Comité.

Nous pourrions prendre un hébergement plus performant afin d'héberger tous les sites des clubs du Comité.

Le coût de l'hébergement et du nom de domaine du Comité serait alors de 200€ TTC

<https://www.ovh.com/fr/hebergement-web/hebergement-performance.xml> (offre performance 2)

Le club aurait alors à sa charge que le nom de domaine, à savoir 8€50 par an environ. Afin de faciliter la gestion, nous pourrions prendre en charge les noms de domaine des clubs (auprès d'OVH) et les refacturer après.

Les conditions :

Pour la sécurité :

- Le site est créé par le Comité sous Joomla,
- Les mises à jour techniques sont réalisées par le Comité,
- Le club a un accès utilisateur (et non administrateur)

Financement :

- Le club accepte qu'une publicité du Comité soit présente sur leur site.



Actuellement, voici la liste des sites internet des clubs réalisés par le Comité :

- AL Fraisses TT - <http://alfraissestt.fr/>
- Etoile de Montaud TT - <http://montaudtt.fr/>
- La Feuillantine - <http://feuillantinet.fr/>
- Saint-Just Malmont (en cours),
- Montrond-les-bains (en cours).

Inter comités :

La date et le lieu ne sont pas encore connus.

Prochaine réunion du Comité Directeur le mardi 03 avril 2018

